



RÉSULTATS FINANCIERS DE TECHNIP ENERGIES DU PREMIER TRIMESTRE 2024

- Forte dynamique pour Technip Energies; résultats en ligne avec les objectifs annuels
- EBIT récurrent ajusté de 111 millions d'euros, avec une marge de 7,3 % ; résultat dilué par action à 0,50 €, en hausse de 11 % par rapport à l'année précédente
- Technip Energies sélectionné pour des projets majeurs de GNL et de captage du carbone, soutenant des perspectives de prise de commandes élevées pour l'exercice
- L'offre de Technologie, produits et services demeure en forte demande, avec 620 millions d'euros de commandes au premier trimestre 2024

Paris, le jeudi 2 mai 2024 – Technip Energies (la « Société »), un leader de l'ingénierie et des technologies au service de la transition énergétique, annonce aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le premier trimestre 2024.

Arnaud Pieton, Directeur Général de Technip Energies, a commenté :

« Nous avons réalisé un **début d'année solide, qui nous conforte dans l'atteinte de nos objectifs annuels**. Nos deux segments ont enregistré une croissance du chiffre d'affaires d'une année sur l'autre. Le résultat par action affiche une croissance de 11%, grâce à la bonne performance de nos activités. »

« Sur le plan opérationnel, les deux segments se portent bien. En ce qui concerne la Livraison de projet, **les projets clés dans le domaine du GNL au Moyen-Orient montent progressivement en puissance**. L'activité Technologie, produits et services (TPS) se développe, grâce à la fourniture de fours d'éthylène et de services d'ingénierie à haute valeur ajoutée. **La dynamique commerciale de TPS reste forte**, avec un volume de commandes largement supérieur au chiffre d'affaires du segment, bénéficiant d'une forte demande d'études d'ingénierie, notamment dans le domaine du captage du carbone, et d'activités de conseil en gestion de projet. L'année 2024 a bien commencé, et je tiens à remercier nos équipes qui contribuent quotidiennement à la performance remarquable de Technip Energies. »

« Nous avons progressé dans la réalisation de nos objectifs stratégiques de l'année, notamment en **renforçant notre leadership dans le GNL bas-carbone électrifié et dans les solutions net-zéro**. En mars, nous avons été sélectionnés par ADNOC pour le projet de GNL bas-carbone Ruwais aux Émirats Arabes Unis. En avril, nous avons remporté un contrat important pour le projet Marsa LNG à Oman. Ces deux usines de GNL ont vocation à figurer parmi les installations ayant la plus faible intensité carbone jamais réalisées. En outre, un consortium mené par T.EN a été sélectionné par bp pour une infrastructure importante de captage du carbone au Royaume-Uni dans le cadre du projet Net Zero Teesside, en attente de la décision finale d'investissement. Ces succès reflètent les objectifs de Technip Energies en matière d'approvisionnement énergétique, d'ambition net-zéro, et de diversification géographique. »

« En parallèle, nous continuons à **innover et décarboner** nos marchés, y compris celui de l'éthylène. Avec notre partenaire LanzaTech, nous avons obtenu une subvention de 200 millions de dollars du Département de l'Énergie des États-Unis pour une installation destinée à produire de l'éthylène à partir de CO₂. De plus, avec le lancement de EkWil, une co-entreprise avec SBM Offshore, nous ambitionnons de fournir des solutions compétitives dans le secteur émergent de l'éolien offshore flottant. »

« **La transition vers le net-zéro est multidimensionnelle** ; les marchés évoluent à des rythmes différents selon les zones géographiques, avec une attention accrue sur les enjeux liés à une énergie disponible et abordable. Alors que le gaz naturel est un marché mondial, le secteur des technologies propres - notamment le captage du carbone, les carburants durables et l'hydrogène bas-carbone - tend à être plus régionalisé. »

« En tant que acteur international à fort ancrage local, je suis convaincu que nous disposons de **la bonne stratégie, des meilleures équipes et des atouts nécessaires pour créer de la valeur** dans cet environnement dynamique. »



Chiffres clés – IFRS ajusté

(En millions €, sauf le RPA et les %)	T1 2024	T1 2023
Chiffre d'affaires	1 520,8	1 406,5
EBIT récurrent	110,7	107,3
Marge d'EBIT récurrent %	7,3 %	7,6 %
Résultat net	90,1	80,0
Résultat dilué par action ⁽¹⁾	0,50 €	0,45 €
Prises de commandes	849,9	712,7
Carnet de commandes	15 258,8	12 047,3

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète). Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

(1) Le résultat dilué par action du premier trimestre 2024 et celui du premier trimestre 2023 a été calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit respectivement 182 050 239 et 179 302 927.

Chiffres clés – IFRS

(En millions €, sauf le RPA)	T1 2024	T1 2023
Chiffre d'affaires	1 498,1	1 399,7
Résultat net	90,8	81,4
Résultat dilué par action ⁽¹⁾	0,50 €	0,45 €

(1) Le résultat dilué par action du premier trimestre 2024 et celui du premier trimestre 2023 a été calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit respectivement 182 050 239 et 179 302 927.

Prévisions pour l'exercice 2024 – IFRS ajusté

Chiffre d'affaires	6,1 – 6,6 milliards d'euros
Marge d'EBIT récurrent	7,0 % – 7,5 %
Taux d'imposition effectif	26 % – 30 %
Résultat dilué par action⁽¹⁾	Croissance à deux chiffres

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète). Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

⁽¹⁾ L'augmentation du résultat dilué par action exclut une amélioration potentielle du programme de rachat d'actions.

Conférence téléphonique

Technip Energies organisera une conférence téléphonique et une diffusion web sur les résultats financiers du premier trimestre 2024, le jeudi 2 mai 2024, à 13h00 CEST. Numéros de téléphone :

France : +33 1 70 91 87 04

Royaume-Uni : +44 1 212818004

États-Unis : +1 718 705 87 96

Code de la conférence : 880901

L'événement sera diffusé simultanément en ligne et accessible à l'adresse suivante : [T.EN T1 2024 Webcast](#)



Contacts

Relations investisseurs

Phillip Lindsay

Vice-président, Relations investisseurs

Tél. : +44 20 7585 5051

Email : [Phillip.Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@ten.com)

Relations médias

Jason Hyonne

Responsable des relations presse et des médias sociaux

Tél. : +33 1 47 78 22 89

Email : [Jason.Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@ten.com)

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et de technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO₂. La Société bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Les actions de Technip Energies sont cotées sur Euronext Paris. En outre, Technip Energies dispose d'un programme ADR (*American Depositary Receipt*) sponsorisé de niveau 1, avec ses ADR négociés sur les marchés de gré à gré.

Pour plus d'informations : www.ten.com.



Revue opérationnelle et financière

Prises de commandes, carnet de commandes et écoulement du carnet de commandes

Les prises de commandes ajustées du premier trimestre 2024 s'élèvent à 850 millions d'euros, soit un ratio de renouvellement du carnet de commandes de 0,6. Les prises de commandes ajustées comprennent une série de contrats de captage du carbone: un contrat d'ingénierie d'avant-projet détaillé (FEED) pour décarboner la cimenterie de Heidelberg Materials au Canada, un FEED pour le projet Viking CCS au Royaume-Uni, un contrat de conception du procédé (PDP) pour un projet de captage du carbone en post-combustion à la centrale électrique d'Uniper à Grain, au Royaume-Uni, un contrat ingénierie, approvisionnement et fabrication (EPF) auprès de Carbon Centric pour un Canopy C10 en Norvège. En parallèle, T.EN a sécurisé des ordres de modification sur des projets existants, ainsi que des travaux de conseil en gestion de projet, d'autres contrats de services et des projets de moindre ampleur.

Le carnet de commandes ajusté a augmenté de 27 % en glissement annuel pour atteindre 15,3 milliards d'euros, ce qui équivaut à 2,5 fois le chiffre d'affaires de l'exercice 2023. En outre le carnet de commandes ajusté a subi un effet de change favorable de 98,6 millions d'euros.

(En millions €)	T1 2024	T1 2023
Prise de commandes ajustée	849,9	712,7
Livraison de projet	230,0	127,1
Technologie, produits et services	619,8	585,6
Carnet de commandes ajusté	15 258,8	12 047,3
Livraison de projet	13 286,2	9 832,1
Technologie, produits et services	1 972,5	2 215,3

Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

Le carnet de commandes ajusté au 31 mars 2024 a été impacté par un effet de change de 98,6 millions d'euros.

Le tableau ci-dessous présente l'écoulement du carnet de commandes estimé au 31 mars 2024.

(En millions €)	Exercice 2024 (9M)	Exercice 2025	Exercices 2026 et ultérieurs
Carnet de commandes ajusté	4 088,6	4 406,3	6 763,8

Performance financière de la Société

Compte de résultat ajusté

(En millions €, sauf les %)	T1 2024	T1 2023	Variation en %
Chiffre d'affaires ajusté	1 520,8	1 406,5	8 %
EBITDA ajusté	136,6	130,9	4 %
EBIT récurrent ajusté	110,7	107,3	3 %
Éléments non récurrents	(1,6)	(11,5)	(86)%
EBIT	109,1	95,8	14 %
Produits (charges) financiers, nets	19,9	20,4	(2)%
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	129,0	116,2	11 %
Produit (charge) d'impôt	(33,7)	(33,0)	2 %
Résultat (perte) net	95,3	83,2	15 %
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	90,1	80,0	13 %
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	5,2	3,2	63 %



Chiffres clés de l'activité commerciale

Livraison de projet – IFRS ajusté

(En millions €, sauf les % et pb)	T1 2024	T1 2023	Variation en %
Chiffre d'affaires	1 045,5	954,8	9 %
EBIT récurrent	78,5	77,3	2 %
Marge d'EBIT récurrent %	7,5 %	8,1 %	(60) pb

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète).

Le chiffre d'affaires ajusté du premier trimestre 2024 a augmenté de 9 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 1 045,5 millions d'euros grâce à l'accélération continue pour atteindre le pic d'activité sur Qatar NFE, à une contribution croissante de Qatar NFS, ainsi qu'une activité continue des projets dans l'aval.

L'EBIT récurrent ajusté du premier trimestre 2024 a augmenté de 2 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 78,5 millions d'euros. La marge d'EBIT récurrent ajusté du premier trimestre 2024 a diminué de 60 points de base par rapport à celle de l'année précédente pour atteindre un niveau normalisé de 7,5 %, reflétant le rééquilibrage du portefeuille et les volumes croissants de projets en phase initiale.

Principaux faits opérationnels du premier trimestre 2024

Expansion de QatarEnergy North Field (Qatar)

- Tous les équipements ont été livrés pour le premier train ; les activités de montage des équipements électriques et mécaniques sont en cours et les premières activités de pré-démarrage des installations ont commencé.

Qatar Energy North Field South (Qatar)

- La première installation de tuyauterie souterraine pour l'eau de refroidissement est terminée.

Sempra Energía Costa Azul LNG - Liquéfaction ECA, phase 1 (Mexique)

- Tous les principaux équipements de liquéfaction et de pré-traitement ont été installés et le transport lourd est terminé.

Projet d'expansion de la raffinerie MIDOR (Égypte)

- La raffinerie fonctionne avec toutes les unités en ligne et la pleine capacité de traitement du brut est atteinte.

HPCL raffinerie de Visakh (Inde)

- Réception du certificat officiel de finalisation de la mise en service.

Expansion de la raffinerie de Bapco (Bahreïn)

- Démarrage et mise en services des unités d'azote et d'eau de refroidissement principale.

Principaux faits commerciaux du premier trimestre 2024

Technip Energies sélectionné par ADNOC pour le projet de GNL Ruwais (Emirats Arabes Unis)

- Technip Energies leader d'une joint-venture avec JGC et NPCC, a reçu un ordre d'exécution limité (LNTP, Limited Notice to Proceed) de la part d'Abu Dhabi National Oil Company (ADNOC) pour débiter les activités d'ingénierie, de fourniture des équipements et de construction (EPC) du projet de GNL bas-carbone de Ruwais, situé dans la zone industrielle d'Al Ruwais, à Abu Dhabi. Le projet consistera en deux trains de liquéfaction de gaz naturel, d'une capacité totale de production de gaz naturel liquéfié de 9,6 Mtpa. L'usine utilisera des moteurs électriques au lieu des turbines à gaz conventionnelles qui seront alimentés par de l'énergie nucléaire, ce qui en fera l'une des usines de GNL à la plus faible intensité de carbone au monde.
- Ce projet est en attente de la décision finale d'investissement du client. L'ordre d'exécution limité est inclus dans le carnet de commandes du premier trimestre 2024.

Technip Energies sélectionné pour Net Zero Teesside, l'un des premiers projets commerciaux au monde de production d'électricité à partir de gaz avec captage du carbone (Royaume-Uni)

- Technip Energies leader d'un consortium avec GE Vernova, et son partenaire pour la construction, Balfour Beatty, ont reçu une lettre d'intention (LOI) de bp pour la phase d'exécution du projet Net Zero Teesside Power (NZT Power). Ce projet historique est en passe de devenir l'une des premières centrales électriques au gaz à l'échelle commerciale au monde avec captage du carbone, qui devrait capter jusqu'à 2 millions de tonnes de CO₂ par an. Le projet devrait fournir une électricité flexible, pilotable et bas-carbone équivalente aux besoins moyens en électricité d'environ 1,3 million de foyers britanniques.
- Ce projet est en attente de la décision finale d'investissement du client et n'est pas inclus dans le carnet de commandes du premier trimestre 2024.



Technologie, produits et services (TPS) – IFRS ajusté

(En millions €, sauf les % et pb)

	T1 2024	T1 2023	Variation en %
Chiffre d'affaires	475,3	451,7	5 %
EBIT récurrent	44,5	46,0	(3)%
Marge d'EBIT récurrent %	9,4 %	10,2 %	(80) pb

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète).

Le chiffre d'affaires ajusté du premier trimestre 2024 a augmenté de 5 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 475,3 millions d'euros, grâce à l'augmentation des volumes liés aux équipements propriétaires pour des projets d'éthylène, à l'activité de carburants renouvelables, ainsi qu'à la forte dynamique des travaux d'études sur les marchés de la décarbonation.

L'EBIT récurrent ajusté du premier trimestre 2024 a diminué de 3 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 44,5 millions d'euros. La marge d'EBIT récurrent ajusté du premier trimestre 2024 a diminué de 80 points de base par rapport à l'année précédente, pour atteindre 9,4 %, en raison de l'augmentation des coûts des ventes et des appels d'offres, des coûts de développement stratégique pour les entités en phase de démarrage et les entités acquises, et de l'augmentation des dépenses en recherche et développement. Cela masque une amélioration de la marge brute d'une année sur l'autre en raison d'un mix plus favorable.

Principaux faits opérationnels du premier trimestre 2024

Installation de captage et de stockage du carbone d'ExxonMobil LaBarge (États-Unis)

- La construction progresse avec la mise en place des fondations principales ; le montage des modules, de la charpente métallique et de la tuyauterie bat son plein.

EPF de rénovation des fours d'éthylène Shell Skyline (Pays-Bas)

- Démarrage réussi du premier des huit fours.

Extension de la raffinerie de produits renouvelables Neste - Projet d'accroissement des capacités, Rotterdam (Pays-Bas)

- Activités de construction en cours, campagne d'opérations de levages (« heavylift ») terminée, démarrage de l'installation de la charpente métallique, de l'équipement et de la tuyauterie.

Usine de biocarburants de LanzaJet Freedom Pines (Etats-Unis)

- Inauguration de l'usine utilisant la technologie propriétaire de Technip Energies, Hummingbird®.

Reju - Taclov (Allemagne)

- Technip Energies toujours en bonne voie pour livrer l'usine de démonstration de 1 kta pour la dépolymérisation du Polyethylene Terephthalate (PET) au troisième trimestre 2024.

Principaux faits commerciaux du premier trimestre 2024

Projet de captage de carbone pour décarboner la cimenterie de Heidelberg Materials (Canada)

- Technip Energies a remporté un contrat d'ingénierie d'avant-projet détaillé (FEED) auprès de Heidelberg Materials North America pour son projet de captage, d'utilisation et de stockage du carbone (CCUS) à Edmonton, au Canada. Ce projet pionnier représentera la première application à grande échelle du CCUS dans le secteur du ciment. Le contrat FEED porte sur la technologie de captage du carbone pour le projet CCUS d'Edmonton. Basé sur le système de captage de CO₂ Shell CANSOLV®, la solution de Technip Energies Canopy by T.EN™ servira de base à ce FEED, offrant des performances de pointe grâce à une technologie à base d'amines régénérables.

Conception du procédé pour le projet de captage du carbone en post-combustion à la centrale électrique d'Uniper à Grain (Royaume-Uni)

- Technip Energies a été sélectionné par Uniper pour fournir la conception du procédé (PDP) pour le projet de captage de carbone post-combustion de leur centrale électrique à gaz à cycle combiné (CCGT) sur l'île de Grain dans le sud-est de l'Angleterre, afin de capter potentiellement plus de 2 millions de tonnes de CO₂ par an. Le contrat porte sur la conception du procédé de captage, de conditionnement, de liquéfaction et de stockage temporaire du CO₂. Le PDP comprendra également les informations de conception nécessaires à la réalisation de l'ingénierie finale de l'usine.



Contrat EPF auprès de Carbon Centric pour un projet d'unité de captage du carbone à Rakkestad (Norvège)

- Technip Energies, à travers son entité norvégienne KANFA, a remporté un contrat EPF (ingénierie, approvisionnement et fabrication) auprès de Carbon Centric pour un projet d'unité de captage du carbone à Rakkestad, en Norvège. Le projet sera conçu pour capter dix mille tonnes de CO₂ par an, ce qui représente plus de 90% des émissions de CO₂ de l'usine d'incinération des déchets à Rakkestad opérée par Østfold Energi. Le CO₂ sera purifié et liquéfié, avant d'être chargé dans un camion. La livraison comprend également l'intégration de la chaleur et l'optimisation de l'énergie, afin de garantir que la fourniture d'énergie par l'usine soit maintenue avec un impact minimal.

Contrat FEED pour Viking CCS (Royaume-Uni)

- Technip Energies a remporté un contrat d'ingénierie d'avant-projet détaillé (FEED) pour le projet CCS de Viking, le réseau de transport et de stockage de CO₂ basé dans la région de Humber et dirigé par Harbour Energy, avec son partenaire bp. Le projet CCS de Viking est axé sur le transport et le stockage du CO₂ capturé dans les champs de gaz épuisés de Viking. Le projet vise à réduire les émissions britanniques de 10 millions de tonnes par an d'ici 2030, puis de 15 millions de tonnes par an d'ici 2035. Technip Energies, soutenu par sa filiale Genesis, fournira les services d'ingénierie d'avant-projet détaillé pour le système de transport du CO₂, comprenant la station de traitement du CO₂, les pipelines onshore et offshore et une plateforme éphémère.

Technip Energies et LanzaTech sélectionnés par le DOE des États-Unis pour recevoir un investissement de 200 millions de dollars pour une usine d'éthylène décarboné répliquable

- Technip Energies et LanzaTech ont été sélectionnés par le Bureau des démonstrations en matière d'énergie propre du Département de l'énergie américain (DOE) pour entamer des négociations en vue de l'attribution d'un financement pouvant atteindre 200 millions de dollars au titre de la loi bipartisanne sur les infrastructures et de la loi sur la réduction de l'inflation (IRA), dans le cadre du programme de démonstrations industrielles (IDP). Le projet vise à développer une technologie de transformation pour produire de l'éthylène durable à partir de CO₂ capté.

Accord de partenariat pour former EkWiL, une joint-venture spécialisée dans l'éolien offshore flottant

- Technip Energies et SBM Offshore ont signé un protocole d'accord (MoU) pour la création d'une joint-venture, EkWiL. Cette nouvelle société sera un pure player de l'éolien offshore flottant, capable de proposer une large gamme de solutions à ses clients. EkWiL combinera l'expertise humaine, les capacités d'ingénierie et de livraison de projet, ainsi que les technologies complémentaires de Technip Energies et de SBM Offshore, afin de créer des solutions flottantes intégrées et des offres de livraison de projet de premier plan pour le marché de l'éolien offshore flottant. Ce positionnement unique renforcera la capacité d'exécution et la compétitivité des coûts de ces projets innovants.



Corporate et autres éléments

Les coûts corporate, hors éléments non récurrents, se sont élevés à 12,3 millions d'euros au cours du premier trimestre 2024.

Les charges non récurrentes ont représenté 1,6 million d'euros.

Les produits financiers nets, qui s'élèvent à 19,9 millions d'euros, ont bénéficié de taux d'intérêt plus élevés pour la rémunération des comptes bancaires et des dépôts à terme partiellement compensés par les charges d'intérêts des obligations seniors non garanties et par l'impact de l'évaluation à la juste valeur des investissements dans des titres cotés.

Le taux d'imposition effectif sur une base IFRS ajustée s'est établi à 26,1 % pour le premier trimestre 2024, en ligne avec le bas de la fourchette prévisionnelle pour l'exercice : de 26 % à 30 % grâce à une répartition favorable des revenus.

Les charges d'amortissement se sont élevées à 25,9 millions d'euros, dont 16,4 millions d'euros sont liées à la norme IFRS 16.

La trésorerie nette ajustée au 31 mars 2024 s'établit à 2,7 milliards d'euros, par rapport à 2,8 milliards d'euros au 31 décembre 2023.

Le flux de trésorerie net ajusté a atteint (58,2) millions d'euros au cours du premier trimestre 2024. Le flux de trésorerie net hors variation du fonds de roulement et des provisions de 177,5 millions d'euros s'établit à 119,3 millions d'euros bénéficiant d'une solide performance opérationnelle et d'une conversion d'EBIT récurrent ajusté continuellement élevée. Le flux de trésorerie disponible présenté après les dépenses d'investissement est de 7,9 millions d'euros. **Le flux de trésorerie d'exploitation ajusté** a atteint (50,3) millions d'euros.

Informations relatives à la liquidité

Les liquidités ajustées totales de 4,2 milliards d'euros au 31 mars 2024 comprennent 3,5 milliards d'euros de liquidités et 750 millions d'euros de liquidités issues de la facilité de crédit renouvelable non utilisée, compensées par 80 millions d'euros de billets de trésorerie en circulation. La facilité de crédit renouvelable de la Société est disponible pour un usage général et sert de garantie pour le programme de billets de trésorerie de la Société.



Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives (*forward looking statements*) qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles de Technip Energies (la « **Société** ») concernant les résultats d'exploitation futurs de la Société, les revenus anticipés, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance anticipée, les stratégies et les opportunités, ainsi que les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives », et des expressions similaires, y compris la forme négative de celles-ci. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, convictions et hypothèses actuelles de la Société concernant les développements et conditions commerciales futurs et leur effet potentiel sur la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont émises, rien ne garantit que les développements futurs affectant la Société seront ceux que la Société anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de la Société impliquent des risques et des incertitudes, dont certains sont significatifs et indépendants de la volonté de la Société, ainsi que des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réalisés diffèrent sensiblement de l'expérience historique de la Société et des attentes ou projections actuelles de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.

Pour plus d'informations portant sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats projetés, veuillez consulter les facteurs de risque de la Société énoncés dans le Rapport Financier Annuel 2023 déposé le 8 mars 2024, auprès de l'*Autoriteit Financiële Markten* (AFM) aux Pays-Bas et de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en France, qui comprennent une analyse des facteurs qui pourraient affecter la performance future de la Société et des marchés sur lesquels la Société opère.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs et ne le fera pas nécessairement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.



ANNEXE

ANNEXE 1.0 : COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ - PREMIER TRIMESTRE 2024

(En millions €)	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	T1 24	T1 23	T1 24	T1 23	T1 24	T1 23	T1 24	T1 23
Chiffre d'affaires ajusté	1 045,5	954,8	475,3	451,7	—	—	1 520,8	1 406,5
EBIT récurrent ajusté	78,5	77,3	44,5	46,0	(12,3)	(16,0)	110,7	107,3
Résultat non récurrent	(0,1)	—	0,5	(0,3)	(2,0)	(11,2)	(1,6)	(11,5)
EBIT	78,4	77,3	45,0	45,8	(14,3)	(27,3)	109,1	95,8
Produits financiers							38,2	26,8
Charges financières							(18,3)	(6,4)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat							129,0	116,2
Produit (charge) d'impôt							(33,7)	(33,0)
Résultat (perte) net							95,3	83,2
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies							90,1	80,0
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle							5,2	3,2



ANNEXE 1.1 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - PREMIER TRIMESTRE 2024

(En millions €)	T1 24 IFRS	Ajustements	T1 24 Ajusté
Chiffre d'affaires	1 498,1	22,7	1 520,8
Charges et coûts			
Coût des ventes	(1 279,2)	(17,6)	(1 296,8)
Frais de vente, généraux et administratifs	(100,6)	(0,4)	(101,0)
Frais de recherche et développement	(14,4)	0,3	(14,1)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(1,6)	—	(1,6)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	3,1	(1,3)	1,8
Résultat opérationnel	105,2	3,8	109,0
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	5,9	(5,8)	0,1
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	111,1	(2,0)	109,1
Produits financiers	36,5	1,7	38,2
Charges financières	(18,2)	(0,1)	(18,3)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	129,4	(0,4)	129,0
Produit (charge) d'impôt	(33,7)	—	(33,7)
Résultat (perte) net	95,7	(0,4)	95,3
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	90,8	(0,7)	90,1
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	4,9	0,3	5,2

ANNEXE 1.2 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - PREMIER TRIMESTRE 2023

(En millions €)	T1 23 IFRS	Ajustements	T1 23 Ajusté
Chiffre d'affaires	1 399,7	6,8	1 406,5
Charges et coûts			
Coût des ventes	(1 192,0)	0,1	(1 191,9)
Frais de vente, généraux et administratifs	(91,0)	—	(91,0)
Frais de recherche et développement	(10,7)	—	(10,7)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(11,5)	—	(11,5)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	(5,8)	—	(5,8)
Résultat opérationnel	88,7	6,9	95,6
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	9,8	(9,6)	0,2
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	98,5	(2,7)	95,8
Produits financiers	25,1	1,7	26,8
Charges financières	(5,4)	(1,0)	(6,4)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	118,2	(2,0)	116,2
Produit (charge) d'impôt	(33,6)	0,6	(33,0)
Résultat (perte) net	84,6	(1,4)	83,2
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	81,4	(1,4)	80,0
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	3,2	—	3,2



ANNEXE 2.0 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AJUSTÉ

<i>(En millions €)</i>	T1 24	Exercice 23
Goodwill	2 099,6	2 093,3
Immobilisations incorporelles nettes	119,9	120,5
Immobilisations corporelles nettes	120,2	116,7
Droit d'utilisation	202,1	200,8
Entités mises en équivalence	25,5	24,8
Autres actifs non courants	309,2	305,7
Total de l'actif non courant	2 876,5	2 861,8
Créances commerciales, nettes	1 195,0	1 189,6
Actifs contractuels	447,8	399,8
Autres actifs courants	826,2	781,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 490,4	3 569,3
Total de l'actif courant	5 959,4	5 940,5
Total de l'actif	8 835,9	8 802,3
Total des capitaux propres	2 021,1	1 956,3
Dette à long terme, moins la part courante	641,8	637,3
Passif locatif – non courant	169,8	160,4
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	115,0	115,8
Autres passifs non courants	150,3	157,9
Total du passif non courant	1 076,9	1 071,4
Dette à court terme	135,2	123,9
Passif locatif – courant	66,2	71,9
Dettes fournisseurs	1 492,0	1 572,8
Passifs sur contrats	3 195,3	3 156,7
Autres passifs courants	849,2	849,3
Total du passif courant	5 737,9	5 774,6
Total du passif	6 814,8	6 846,0
Total des capitaux propres et du passif	8 835,9	8 802,3



ANNEXE 2.1 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - PREMIER TRIMESTRE 2024

(En millions €)	T1 24 IFRS	Ajustements	T1 24 Ajusté
Goodwill	2 099,6	—	2 099,6
Immobilisations incorporelles nettes	122,7	(2,8)	119,9
Immobilisations corporelles nettes	118,8	1,4	120,2
Droit d'utilisation	201,5	0,6	202,1
Entités mises en équivalence	106,9	(81,4)	25,5
Autres actifs non courants	312,6	(3,4)	309,2
Total de l'actif non courant	2 962,1	(85,6)	2 876,5
Créances commerciales, nettes	1 207,1	(12,1)	1 195,0
Actifs contractuels	444,6	3,2	447,8
Autres actifs courants	791,6	34,6	826,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 285,3	205,1	3 490,4
Total de l'actif courant	5 728,6	230,8	5 959,4
Total de l'actif	8 690,7	145,2	8 835,9
Total des capitaux propres	2 015,7	5,4	2 021,1
Dette à long terme, moins la part courante	637,3	4,5	641,8
Passif locatif – non courant	169,6	0,2	169,8
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	113,4	1,6	115,0
Autres passifs non courants	232,2	(81,9)	150,3
Total du passif non courant	1 152,5	(75,6)	1 076,9
Dette à court terme	135,2	—	135,2
Passif locatif – courant	65,8	0,4	66,2
Dettes fournisseurs	1 408,1	83,9	1 492,0
Passifs sur contrats	3 076,8	118,5	3 195,3
Autres passifs courants	836,6	12,6	849,2
Total du passif courant	5 522,5	215,4	5 737,9
Total du passif	6 675,0	139,8	6 814,8
Total des capitaux propres et du passif	8 690,7	145,2	8 835,9



ANNEXE 2.2 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - PREMIER TRIMESTRE 2023

(En millions €)	T1 23 IFRS	Ajustements	T1 23 Ajusté
Goodwill	2 088,9	—	2 088,9
Immobilisations incorporelles nettes	110,1	—	110,1
Immobilisations corporelles nettes	99,1	0,3	99,4
Droit d'utilisation	226,8	0,4	227,2
Entités mises en équivalence	102,9	(73,0)	29,9
Autres actifs non courants	225,4	3,2	228,6
Total de l'actif non courant	2 853,2	(69,1)	2 784,1
Créances commerciales, nettes	1 142,2	(24,2)	1 118,0
Actifs contractuels	449,4	(14,3)	435,1
Autres actifs courants	737,1	113,7	850,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 169,9	372,2	3 542,1
Total de l'actif courant	5 498,6	447,4	5 946,0
Total de l'actif	8 351,8	378,3	8 730,1
Total des capitaux propres	1 793,3	1,2	1 794,5
Dette à long terme, moins la part courante	595,5	—	595,5
Passif locatif – non courant	196,4	—	196,4
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	99,6	0,8	100,4
Autres passifs non courants	123,7	(5,1)	118,6
Total du passif non courant	1 015,2	(4,3)	1 010,9
Dette à court terme	113,1	—	113,1
Passif locatif – courant	71,2	0,4	71,6
Dettes fournisseurs	1 512,2	141,3	1 653,5
Passifs sur contrats	3 064,1	257,5	3 321,6
Autres passifs courants	782,7	(17,8)	764,9
Total du passif courant	5 543,3	381,4	5 924,7
Total du passif	6 558,5	377,1	6 935,6
Total des capitaux propres et du passif	8 351,8	378,3	8 730,1



ANNEXE 3.0 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE AJUSTÉ

(En millions €)	T1 24	T1 23
Résultat (perte) net	95,3	83,2
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions	(177,5)	(268,1)
Éléments sans effet de trésorerie et autres	31,9	51,2
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'exploitation	(50,3)	(133,7)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(7,9)	(8,4)
Acquisition d'actifs financiers	(4,4)	(13,7)
Acquisition de filiales, déduction faite de la trésorerie acquise	1,2	—
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	(1,3)	1,9
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'investissement	(12,4)	(20,2)
Augmentation de capital	(0,7)	—
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	8,8	(11,1)
Rachat d'actions propres	(9,0)	—
Remboursement des passifs locatifs	(14,5)	(20,2)
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires)	(18,7)	(25,9)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités de financement	(34,1)	(57,2)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	18,0	(38,0)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(78,8)	(249,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 569,2	3 791,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 490,4	3 542,1



ANNEXE 3.1 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - PREMIER TRIMESTRE 2024

<i>(En millions €)</i>	T1 24 IFRS	Ajustements	T1 24 Ajusté
Résultat (perte) net	95,7	(0,4)	95,3
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions	(159,3)	(18,2)	(177,5)
Éléments sans effet de trésorerie et autres	23,6	8,3	31,9
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'exploitation	(40,0)	(10,3)	(50,3)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(7,5)	(0,4)	(7,9)
Acquisition d'actifs financiers	(4,4)	—	(4,4)
Acquisition de filiales, déduction faite de la trésorerie acquise	—	1,2	1,2
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	(1,3)	—	(1,3)
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'investissement	(13,2)	0,8	(12,4)
Augmentation de capital	(0,7)	—	(0,7)
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	8,5	0,3	8,8
Rachat d'actions propres	(9,0)	—	(9,0)
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(16,0)	16,0	—
Remboursement des passifs locatifs	(14,4)	(0,1)	(14,5)
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires)	(18,7)	—	(18,7)
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités de financement	(50,3)	16,2	(34,1)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	17,8	0,2	18,0
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(85,7)	6,9	(78,8)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 371,0	198,2	3 569,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 285,3	205,1	3 490,4



ANNEXE 3.2 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - PREMIER TRIMESTRE 2023

(En millions €)	T1 23 IFRS	Ajustements	T1 23 Ajusté
Résultat (perte) net	84,6	(1,4)	83,2
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions	(252,3)	(15,8)	(268,1)
Éléments sans effet de trésorerie et autres	53,1	(1,9)	51,2
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'exploitation	(114,6)	(19,1)	(133,7)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(8,4)	—	(8,4)
Acquisition d'actifs financiers	(13,7)	—	(13,7)
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	1,9	—	1,9
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'investissement	(20,2)	—	(20,2)
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	(11,0)	(0,1)	(11,1)
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(80,9)	80,9	—
Remboursement des passifs locatifs	(19,9)	(0,3)	(20,2)
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires)	(25,9)	—	(25,9)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités de financement	(137,7)	80,5	(57,2)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(35,0)	(3,0)	(38,0)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(307,5)	58,4	(249,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 477,4	313,8	3 791,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 169,9	372,2	3 542,1

ANNEXE 4.0 : INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE AJUSTÉS - PREMIER TRIMESTRE 2024

(En millions €, sauf les %)	T1 24	% du chiffre d'affaires	T1 23	% du chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires ajusté	1 520,8		1 406,5	
Coût des ventes	(1 296,8)	85,3 %	(1 191,9)	84,7 %
Marge brute ajustée	224,0	14,7 %	214,6	15,3 %
EBITDA récurrent ajusté	136,6	9,0 %	130,9	9,3 %
Dotations aux amortissements et dépréciations	(25,9)		(23,6)	
EBIT récurrent ajusté	110,7	7,3 %	107,3	7,6 %
Éléments non récurrents	(1,6)		(11,5)	
Résultat (perte) ajusté avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	109,1	7,2 %	95,8	6,8 %
Produits (charges) financiers, nets	19,9		20,4	
Résultat (perte) ajusté avant impôts	129,0	8,5 %	116,2	8,3 %
Produit (charge) d'impôt	(33,7)		(33,0)	
Résultat (perte) net ajusté	95,3	6,3 %	83,2	5,9 %



ANNEXE 5.0 : RAPPROCHEMENT DE L'EBIT ET DE L'EBITDA RÉCURRENTS AJUSTÉS - PREMIER TRIMESTRE 2024

	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	T1 24	T1 23	T1 24	T1 23	T1 24	T1 23	T1 24	T1 23
<i>(En millions €)</i>								
Chiffre d'affaires	1 045,5	954,8	475,3	451,7	—	—	1 520,8	1 406,5
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat							109,1	95,8
Éléments non récurrents								
Autres produits/(charges) non récurrents							1,6	11,5
EBIT récurrent ajusté	78,5	77,3	44,5	46,0	(12,3)	(16,0)	110,7	107,3
Marge d'EBIT récurrent ajusté en %	7,5 %	8,1 %	9,4 %	10,2 %	— %	— %	7,3 %	7,6 %
Dotations aux amortissements ajustées							(25,9)	(23,6)
EBITDA récurrent ajusté							136,6	130,9
Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %							9,0 %	9,3 %

ANNEXE 6.0 : CARNET DE COMMANDES - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS

	T1 24 IFRS	Ajustements	T1 24 Ajusté
<i>(En millions €)</i>			
Livraison de projet	13 149,9	136,3	13 286,2
Technologie, produits et services	1 933,0	39,5	1 972,5
Total	15 082,9		15 258,8

ANNEXE 7.0 : PRISES DE COMMANDES - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS

	T1 24 IFRS	Ajustements	T1 24 Ajusté
<i>(En millions €)</i>			
Livraison de projet	153,9	76,2	230,0
Technologie, produits et services	590,0	29,8	619,8
Total	743,9		849,9



ANNEXE 8.0 : Définition des indicateurs alternatifs de performance (IAP)

Certaines parties du présent communiqué de presse contiennent les mesures financières non-IFRS suivantes : Chiffre d'affaires ajusté, EBIT récurrent ajusté, EBITDA récurrent ajusté, trésorerie (dette) nette ajustée, carnet de commandes ajusté et prises de commandes ajustées. Ces données ne sont pas reconnues comme des mesures de la performance financière ou de la liquidité selon les normes IFRS, et la Société les considère comme des IAP. Les IAP ne doivent pas être considérés comme une alternative ou comme plus importants que les indicateurs équivalents, tels que définis par les normes IFRS, ou comme un indicateur de la performance opérationnelle ou de la liquidité de la Société.

Chaque IAP est défini ci-dessous :

- **Le chiffre d'affaires ajusté** : représente le chiffre d'affaires comptabilisé selon les normes IFRS, tel qu'ajusté selon la méthode décrite ci-dessous. Pour les périodes présentées dans le présent communiqué de presse, la part proportionnelle de la Société du chiffre d'affaires des coentreprises des projets suivants a été incluse : le chiffre d'affaires d'ENI CORAL FLNG et NFE est inclus à 50 %, celui de BAPCO Sitra Refinery à 36 %, celui de la construction et de la supervision en Russie d'Arctic LNG 2 est inclus à 33,3 % jusqu'à sa cession par le Groupe, qui a eu lieu au cours du deuxième trimestre 2023, celui de la coentreprise Rovuma à 33,3 %, celui de Taclov à 52.6 % à compter du quatrième trimestre 2023 et celui de TPIT & DAR Engineering Consulting à 60% à compter de 2024. La Société estime que la présentation de la part proportionnelle du chiffre d'affaires provenant des coentreprises des projets de construction, réalisés dans le cadre de partenariats, permet à la direction et aux investisseurs de mieux évaluer la performance de l'activité principale de la Société d'une période à l'autre, en les aidant à mieux appréhender les activités effectivement réalisées par la Société dans le cadre de ces projets.
- **L'EBIT récurrent ajusté** : représente le résultat avant les charges financières, nettes, et l'impôt sur le résultat comptabilisé selon les normes IFRS, ajusté pour refléter ligne par ligne pour leur part respective les entités de projet de construction incorporées qui ne sont pas entièrement détenues par Technip Energies (selon la méthode décrite ci-dessus dans la section chiffre d'affaires ajusté) et ajoute ou soustrait, selon le cas, les éléments considérés comme non récurrents de l'EBIT (tels que les dépenses de restructuration, les frais découlant de litiges importants survenus en dehors du cours normal de l'activité et les autres charges non-récurrentes). La Société estime que l'exclusion de ces charges ou produits de ces mesures financières permet aux investisseurs et à la direction d'évaluer les opérations de la Société et les résultats d'exploitation consolidés d'une période à l'autre, et d'identifier les tendances opérationnelles pouvant être masquées aux investisseurs et à la direction par les éléments exclus.
- **L'EBITDA récurrent ajusté** : correspond à l'EBIT récurrent ajusté, tel que décrit ci-dessus, après déduction des charges d'amortissement.
- **La trésorerie (dette) nette ajustée** : reflète la trésorerie et les équivalents de trésorerie, nets de dette (y compris la dette à court terme), tels qu'ajustés selon la méthode décrite dans la section chiffre d'affaires ajusté. La direction utilise cet IAP pour évaluer la structure du capital et l'effet de levier financier de la Société. La Société estime que la Trésorerie (dette) nette ajustée est une mesure financière importante qui peut permettre aux investisseurs de mieux appréhender la situation financière de la Société et reconnaître les tendances sous-jacentes dans sa structure du capital.
- **Le carnet de commandes ajusté** : Le carnet de commandes est calculé comme la valeur de ventes estimée des commandes de clients confirmées et non exécutées à la date de clôture. Le carnet de commandes ajusté prend en compte la part proportionnelle de la Société dans le carnet de commandes des sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery, la joint-venture Rovuma, deux sociétés affiliées de la joint-venture NFE et TPIT & DAR Engineering Consulting à compter de 2024). La Société estime que le carnet de commandes ajusté permet à la direction et aux investisseurs d'évaluer le niveau des activités futures liées aux activités principales de la Société en incluant sa part proportionnelle dans les ventes prévisionnelles provenant de projets de construction dans le cadre de partenariats.
- **Les prises de commandes ajustées** : Les prises de commandes correspondent aux contrats signés qui sont entrés en vigueur pendant la période couverte à la date de clôture. Les prises de commandes ajustées ajoutent la part proportionnelle des commandes signées liées aux sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery, la joint-venture Rovuma, deux sociétés affiliées de la joint-venture NFE et TPIT & DAR Engineering Consulting à compter de 2024). Cette mesure financière est étroitement liée au carnet de commandes ajusté dans l'évaluation du niveau des activités à venir de la Société en présentant sa part proportionnelle des contrats qui sont entrés en vigueur au cours de la période et qui seront exécutés par la Société.



•
Contacts

Relations investisseurs**Phillip Lindsay**

Vice-président, Relations investisseurs

Tél. : +44 20 7585 5051

Email : [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@ten-e.com)**Relations médias****Jason Hyonne**

Responsable des relations presse et des médias sociaux

Tél. : +33 1 47 78 22 89

Email : [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@ten-e.com)